

**LE JOUR, 1950
13 AVRIL 1950**

PROPOS SUR LA SECURITE COLLECTIVE

Si grande que soit la bonne volonté des parties, le “pacte de sécurité collective” des pays de la ligue arabe se réduira sans doute à peu de chose. **En cette matière, on ne peut faire que la politique de la force qu’on a.**

Durant la guerre de Palestine, la notion de sécurité collective des pays de la ligue a paru aussi illusoire que le mirage. Les ambitions particulières en ont fait ce qu’on a pu voir.

Or, on imagine difficilement qu’en dehors d’une guerre mondiale, une affaire plus grave que la guerre de Palestine puisse surgir en Proche-Orient. Quant à la collaboration économique des pays de la Ligue, on constatera très vite que les efforts les plus méritoires ne mèneront pas plus loin que les généralités et les formules vagues. Cela est à peu près inévitable.

Nous ne voulons pas dire par là que le travail fait par la Ligue est sans valeur ; nous disons seulement qu’il n’aboutira qu’à un jeu de patience. **Il ressemble à la tapisserie de Pénélope.**

Si les Etats de la Ligue envisagent la sécurité collective comme l’envisagent les signataires du Pacte de l’Atlantique, **cela ne peut correspondre qu’aux moyens dont dispose la Ligue ; et ces moyens sont ce qu’ils sont.** Toutes les réunions des ministres des affaires étrangères jointes à celles des ministres des Finances du Proche-Orient n’y changeront rien. Il y a des additions qui n’impressionnent plus.

Nous sommes de ceux qui pensaient qu’il fallait sauver la Ligue arabe à tout prix ; nous sommes de ceux qui ont toujours pensé que le sens profond de la Ligue est plus symbolique que réel. Que peut-on en effet contre la nature des choses ?

Si on veut la force, il faut la chercher là où elle se trouve et non point à l’intérieur d’une machine où tel grand pays patronne simultanément des intérêts nécessairement contradictoires ; c’est sans doute légitime ; mais que peut bien être la ligue dans cette situation ?

La seule défense qui compte ne peut venir que d’une combinaison de moyens plus puissants. Quand une défense collective, totale ou partielle, de la Méditerranée sera devenue une réalité plus tangible, alors, pour les principaux pays de la Ligue, la sécurité collective prendra un sens plus sérieux. Pour le moment, c’est à peu près comme de mettre en commun des lances avec des chameaux et des boucliers avec des frondes.

Certes, tel et tel pays de la Ligue, sont en train d’améliorer leur armement à grands frais ; **mais jusqu’où ira cette littérature ? Quand des sommes relativement écrasantes**

auront été dépensées, cela fera la valeur de combien de divisions de la qualité qu'il faut ?

Nous vivons en un temps où il est vital de voir plus loin; où l'entreprise de défense collective, pour avoir un sens, doit dépasser les effectifs des retraites aux flambeaux.

Si l'on veut que le pacte de sécurité collective des pays de la Ligue, et que la Ligue elle-même aient quelque consistance, il faut les greffer sur un tronc plus résistant.

En Palestine, la Ligue a fait la guerre avec le vocabulaire. Ce n'est pas avec le vocabulaire que nous réglerons le problème de la sécurité collective interarabe, ni les très graves questions palestiniennes encore en suspens et qui se perdent un peu dans la nuit.

Dans une interview récente, à un journal de Paris, M. Yaakov Méridor, ex-commandant adjoint de l'Irgoun et membre de "la Knesseth" qui est le Parlement israélien déclarait :

“ En se rendant, sous la pression de la volonté populaire, à Jérusalem et en y établissant le Gouvernement et le Parlement, M. Ben Gourion s'est condamné à aller plus loin, Il est inconcevable que la Knesseth et que les ministères siègent longtemps encore sous le feu des canons jordaniens. Ou il faudra retourner à Tel-Aviv, ou l'on devra libérer Jérusalem tout entière. Et quand l'élan sera donné, rien ne pourra nous arrêter avant d'avoir atteint le Jourdain...”

Salut à bon entendeur !